

Protocole d'entente pour la Fête fransaskoise

Regina (ACF) - L'Assemblée communautaire fransaskois (ACF) et le Conseil culturel fransaskois (CCF) ont signée un protocole d'entente afin d'établir un cadre de collaboration avec la communauté fransaskoise et l'ensemble de son milieu associatif pour rassembler et établir un comité permanent de la Fête fransaskoise.

À la suite de pourparlers et d'une étroite collaboration, ces deux organismes, soucieux d'assurer le succès à long terme de la Fête fransaskoise, sont fiers d'en être arrivé à une entente qui a comme but de faire de cette célébration

une entité solide autant au niveau de sa structure organisationnelle que son fonctionnement. En effet, ce comité permanent se nommera la Fête fransaskoise incorporée.

Même si la Fête fransaskoise incorporée fonctionnera indépendamment du CCF et l'ACF, ces deux organismes agiront en quelque sorte comme parrain, surtout dans la mise en oeuvre des trois premières années de son mandat. En plus d'assurer l'organisation des fêtes 2003, 2004 et 2005, ce comité permanent développera une planification à long terme comprenant des objectifs culturels et communautaires et

des paramètres techniques, politiques, culturels, opérationnels et financiers.

En ce qui a trait à la Fête fransaskoise 2002, l'ACF appuie le CCF dans son rôle traditionnel d'organisateur de la Fête. Ce partenariat contribue au succès de la Fête 2002 à la Ferme champêtre county de St-Denis mais aussi facilitera la mise en place du comité permanent, la Fête fransaskoise incorporée. Bientôt, le CCF annoncera publiquement la programmation de la Fête 2002 ayant pour thème «À la recherche du cowboy, Will James!»